

Impression à partir d'une page du site internet de l'AMF

17 octobre 2017

## **Nomination à l'Autorité des marchés financiers de Frédéric Pelèse en tant que directeur adjoint de la Direction de la régulation et des affaires internationales (DRAI)**

**Détaché depuis 2014 à la Commission européenne, Frédéric Pelèse réintègre l'AMF à compter du 16 octobre 2017, en tant que directeur adjoint de la DRAI. Il épaulera Natasha Cazenave, secrétaire générale adjointe en charge de la DRAI, dans l'ensemble de ses missions.**



Diplômé de l'Ecole Nationale Supérieure des Mines de Paris et de la London School of Economics (Magistère Comptabilité & Finance), Frédéric Pelèse, 41 ans, commence sa carrière en 2000 dans le département de conseil en fusions-acquisitions de Crédit Agricole Indosuez.

Entré en 2005 à l'AMF à la Direction des émetteurs, Frédéric Pelèse s'occupe notamment du contrôle des offres publiques d'acquisition et participe à l'évolution du droit français des offres. Après 7 ans passés au sein de cette direction, Frédéric rejoint la Direction de la régulation et des affaires internationales (DRAI) en tant que chargé de mission au sein de la division de la régulation de la gestion d'actifs. Nommé adjoint de la directrice de cette division en 2013, il suit plus particulièrement la transposition de la directive sur les gestionnaires de fonds alternatifs (AIFM) et la réforme des fonds monétaires.

Fort de ces années d'expérience à l'AMF, il est détaché en 2014 à la Commission européenne dans l'unité marchés de la Direction générale Stabilité financière, Services financiers et Union des marchés de capitaux (DG FISMA). Il participe alors à l'élaboration du nouveau règlement européen Prospectus, aux mesures d'application de la directive MIF2 et à la revue du règlement sur les ventes à découvert.

### A propos de l'AMF

Autorité publique indépendante, l'AMF est chargée de veiller à la protection de l'épargne investie en produits financiers, à l'information des investisseurs et au bon fonctionnement des marchés. Visitez notre site [www.amf-france.org](http://www.amf-france.org)

### Contact presse :

Direction de la communication de l'AMF - Christèle Fradin - Tél : +33 (0)1 53 45 60 29 ou +33 (0)1 53 45 60 28

### Mots clés

NOMINATION

## SUR LE MÊME THÈME

 S'abonner à nos alertes et flux RSS

ARTICLE

FONCTIONNEMENT DE L'AMF

09 juin 2022

La Commission Climat et finance durable (CCFD)



ARTICLE

FONCTIONNEMENT DE L'AMF

01 juin 2022

Nos missions



RAPPORT ANNUEL

RAPPORT ANNUEL

18 mai 2022

Rapport annuel de l'AMF 2021 - Annexes



Mentions légales :

Responsable de la publication : Le Directeur de la Direction de la communication de l'AMF. Contact :  
Direction de la communication, Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 Paris  
Cedex 02